



# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, le 26 septembre 2020

## Intervention de la CGT au CTP du 24 septembre concernant la DGAS

Notre organisation syndicale qui s'est à plusieurs reprises déclarée pour la réaffectation de la Régie au sein de la DITAS, souhaite néanmoins revenir sur l'incontournable réouverture de cet outil essentiel de l'accompagnement social des familles, un des outils les plus importants développé par le Conseil départemental au service du travail social.

C'est d'ailleurs en marge du préavis de grève national du 17 septembre que nous avons posé comme une évidence sa réouverture. Durant le Covid-19 nous avons obtenu les assurances – une fois le régisseur trouvé, une fois la prise en compte du calendrier de ce dernier, de son besoin de formation et d'adaptation – que la Régie pourrait rouvrir ses portes début septembre. Aujourd'hui, 6 mois après, aucun calendrier ne nous est fixé. Un doute s'est clairement installé sur la volonté politique de maintenir son ouverture.

Les annonces d'hier soir en matière d'aménagement des services publics doivent pouvoir également s'appliquer à la Régie. La Régie, c'est 80 personnes par jour qui viennent chercher du secours au plus près du département, la Régie c'est de l'argent immédiat après évaluation du travailleur social pour près de 1 200 familles chaque mois. Rien ne pourra remplacer cette modalité d'aide, quand bien même le montant des CAP serait doublé... L'économie réalisée aujourd'hui approche les 55 000 € par mois.

**Notre position est simple : nous souhaitons voir la Régie rouvrir dans les mêmes conditions et dans la même sécurité que ce qui est envisagé pour les MDS dans les jours à venir et nous souhaitons que Madame la Présidente et sa majorité départementale engagent les dotations non utilisées au titre de cette Régie après soustraction des glissements effectués sur les CAP, soit 300 000 € sur un fonds spécifique à la disposition de la population afin de poursuivre le soutien aux nombreuses familles qui sont aujourd'hui dans une détresse absolue.**

**52 avenue de Saint-Just - 13256 MARSEILLE cedex 20**

**Tél. 04 13 31 19 70 à 19 74 – Fax 04 13 31 19 79**

**[www.cgt-cd13.org](http://www.cgt-cd13.org) – [syndicat.cgt@departement13.fr](mailto:syndicat.cgt@departement13.fr)**